

Cercle de Mantes et du Mantois de Silence

22 juillet et 26 août 2017, 90 et 91ème Cercles du Mantois, 8ème année.

Le Cercle de Silence

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque personne
ne se discute pas,
elle se respecte**

Notre silence le crie

*est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes et
des femmes de divers horizons et de toutes convictions
philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.*

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès »

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4ème samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantes-la-Jolie.***

Prochains rendez-vous : 26 août, 23 septembre, 28 octobre, 25 novembre...
cerclesilencemantes@yahoo.fr

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de :
Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des Migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, RESF (Réseau Education sans Frontières), Equipe paroissiale d'accueil des migrants, ACO Action Catholique Ouvrière, Secours Catholique, ASTI (association de solidarité avec les travailleurs immigrés), CCAM (communauté chrétienne africaine de Mantes), DAL (Droit Au Logement), DDEN (délégués départementaux de l'Education Nationale), EGC (Ensemble pour une Gauche Citoyenne), CRIC (collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes).

Ne pas jeter sur la voie publique

La proposition de Loi d'Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Depuis la porte de la Chapelle, où un camp de près de 2 000 migrants vient d'être évacué (pour la 34^e fois en 2 ans), **Anne Hidalgo, Maire de Paris, a rappelé « l'urgence » d'agir face à la crise migratoire. Pour cela elle a présenté, le 6 juillet aux parlementaires et au gouvernement, une proposition de loi sur l'accueil et l'intégration des migrants en France.** Il faut bien reconnaître qu'« en dépit des efforts engagés, la situation reste celle d'une forte crise »

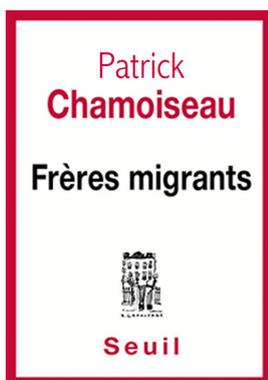
Anne Hidalgo souhaite procéder à « une répartition organisée des migrants sur l'ensemble du territoire », de façon à apporter une réponse solidaire et efficace à l'urgence migratoire. Elle propose que cette répartition se fasse sur la base de critères démographiques et économiques, en s'inspirant d'expériences locales.

Elle propose la mise en place d'un « fond d'accueil d'urgence des migrants humanitaires », ainsi que l'augmentation de places en CADA.

Elle insiste sur une meilleure prise en charge des mineurs non accompagnés, et appelle à la construction d'une « politique d'intégration dans la durée ».

Débats à suivre, au moment où le gouvernement présente un « plan migrants ».

Le livre luciole



contre la barbarie

« La poésie n'est au service de rien, rien n'est à son service. Elle ne donne pas d'ordre et elle n'en reçoit pas. Elle ne résiste pas, elle existe -- c'est ainsi qu'elle s'oppose, ou mieux : qu'elle s'appose et signale tout ce qui est contraire à la dignité, à la décence. À tout ce qui est contraire aux beautés relationnelles du vivant. Quand un inacceptable surgissait quelque part, Edouard Glissant m'appelait pour me dire : « On ne peut pas laisser passer cela ! » Il appuyait sur le « on ne peut pas ». C'était pour moi toujours étrange. Nous ne disposons d'aucun pouvoir. Nous n'étions reliés à aucune puissance. Nous n'avions que la ferveur de nos indignations. C'est pourtant sur cette fragilité, pour le moins tremblante, qu'il fondait son droit et son devoir d'intervention. Il se réclamait de cette instance où se tiennent les poètes et les beaux êtres humains. Je ne suis pas poète, mais, face à la situation faite aux migrants sur toutes les rives du monde, j'ai imaginé qu'Edouard Glissant m'avait appelé, comme m'ont appelé quelques amies très vigilantes. Cette déclaration ne saurait agir sur la barbarie des frontières et sur les crimes qui s'y commettent. Elle ne sert qu'à esquisser en nous la voie d'un autre imaginaire du monde. Ce n'est pas grand-chose. C'est juste une lueur destinée aux hygiènes de l'esprit. Peut-être, une de ces lucioles pour la moindre desquelles Pier Paolo Pasolini aurait donné sa vie. »

L'enfer libyen.

Les témoignages se multiplient pour dénoncer une montée des violences en Libye (rapport d'Amnesty, rapport des Nations Unies du 14 juin 2017...) Celles-ci touchent non seulement la population libyenne mais tout particulièrement les migrants : *détentions arbitraires, viols, passages à tabac, tortures, esclavagisme, exécutions sommaires, privation de nourriture, d'eau... Ils sont parfois vendus pour 190 ou 280 euros et ensuite employés dans le bâtiment ou les travaux agricoles. Les femmes sont violentées et forcées de se prostituer, les familles sont rançonnées...* En mer, ils sont interceptés par des garde-côtes libyens qui vont parfois jusqu'à empêcher leur sauvetage puis les ramènent en Libye, les enferment et leur font subir de multiples violences. C'est dans ce contexte, que des hommes, des femmes et des enfants prennent le risque de traverser la méditerranée.

Depuis 2016, les Etats européens forment les gardes côtes libyens et leur livrent du matériel. Lors du sommet de Malte en Février 2017, ils ont réitéré leur volonté de coopérer avec la Libye en mettant 200 millions d'euros sur la table. **Après l'accord avec la Turquie et l'Afghanistan, l'Union européenne poursuit maintenant avec la Libye sa politique de fermeture et d'externalisation de ses frontières.** Alors que le pays est en proie au chaos ! **Non seulement c'est illusoire mais c'est criminel et cynique!** Les obstacles érigés par l'Union européenne rendent la fuite par la Libye encore plus dangereuse ! Cela veut dire encore plus de morts ! Les Etats-membres refoulent des personnes déjà éprouvées par leur passage en Libye vers leurs persécuteurs, **c'est une mise en danger délibérée. C'est bafouer le droit d'asile !**

Devant les conséquences de cette politique, (des milliers de vies détruites, traumatismes physiques et psychiques...) Médecins du Monde appelle à renoncer à un tel projet. **L'ouverture de voies sûres et légales pour accéder au territoire européen est la seule alternative à la violence des passages et des frontières.**

Pour en savoir plus : <http://www.medecinsdumonde.org/fr>